

# MAIRIE DE PÉROUGES



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2017

**Présents :** Paul VERNAY, Yves PAQUIER, Marc OBRINGER, Sylvie BORDERY, Odile RAPAUD, Nathalie LAMBERT, Magalie SAVART Christian MILLET, Annabelle BIANCHI, Marie-Pierre CHESSEL et Christelle MORTEL

**Excusés :** Bernard CHARDON (pouvoir Marc OBRINGER), Catherine LEIGNIER (pouvoir Annabelle BIANCHI), Maryvonne BOUCHARD (pouvoir à Nathalie LAMBERT) et Chantal CLEMENT,

**Absents :**

**Madame Magalie SAVART est élue secrétaire de séance**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 05

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2017 avec 14 voix avec une modification à apporter au point 4 « investissement » au lieu « d'assainissement »

=====

### **1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :**

Vente de 2 parcelles A 1838 de 725 m<sup>2</sup> et A 1839 de 224 m<sup>2</sup> à La Glaye à Pérouges  
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

### **2 CONSTITUTION DE LA CAO**

Suite à la démission d'un conseiller municipal membre titulaire de la Commission d'Appels d'Offres, il convient de constituer cette commission et ce pour la durée du mandat,  
Il est procédé à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

#### **Membres titulaires :**

Nombre de votants : 14  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
Sièges à pourvoir : trois

Une seule liste étant présentée, elle obtient la majorité absolue des voix, à savoir : 14 voix.

Sont élus membres titulaires :

- Monsieur Marc OBRINGER
- Monsieur Christian MILLET
- Monsieur Yves PAQUIER

**Membres suppléants :**

Nombre de votants : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Sièges à pourvoir : trois

Une seule liste étant présentée, elle obtient la majorité absolue des voix, à savoir : 14 voix.

Sont élus membres suppléants :

- Monsieur Bernard CHARDON
- Madame Sylvie BORDERY
- Madame Chantal CLEMENT

**3 DM BUDGET ASSAINISSEMENT**

Il est décidé à l'unanimité de procéder à l'annulation d'un titre de 93.50 euros sur le budget assainissement, équilibré sur le chapitre des fournitures non stockable

**4 BAIL DE LA CHASSE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée un courrier reçu du Président de la société de Chasse de Pérouges, expliquant les difficultés rencontrées par l'association, et de ces faits, demandant la gratuité du bail de la Chasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour) décide la gratuité du bail de la chasse.

**5 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

- **Travaux et Voirie**

Mise en sécurité de la RD4 au Péage.

Les travaux de la ferme avancent.

Sécurité de l'école en cours d'étude

Travaux sur le local technique en cours d'étude et des choix financiers à faire.

Etude sur l'agrandissement de la salle polyvalente (WC aux normes) : 15 % de subvention si les travaux démarrent en 2017.

- **Communication**

Des cartes de visite ont été faites pour Monsieur le Maire et les adjoints.

- **Ecole**

Les tableaux numériques ont été installés

- **Urbanisme**

Madame MORTEL s'est jointe à la commission.

Le projet vers Matin Clair est toujours en cours.

- **Tourisme Culture Vie Associative**

Le week end Cyrano est préparation.

- **Jeunes**

Réunion le 30 mai à 18 h 30 à l'école

Un 2<sup>ème</sup> devis pour les jeux d'enfants est en attente

- **Sécurité**  
Réunion avec la Préfecture pour la Fête Médiévale.
- **Environnement Fleurissement**  
Les plantations auront lieu le 16 mai.  
La foire aux plantes rares aura lieu le 7 mai

## **1 QUESTIONS DIVERSES**

Il est procédé à la création d'un groupe de travail sur la ferme pour analyser les activités, les animations et occupations. Ce groupe est composé, du Maire, des adjoints, d'Annabelle BIANCHI et Catherine LEIGNIER.

Lors de la cérémonie du 8 mai, les enfants de l'école viendront chanter.

Une association (VIP) souhaite se créer et utiliser les salles de Pérourges : ateliers d'improvisation pour adultes et adolescents : accord du Conseil.

Organisation des élections.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45**

**Le prochain conseil municipal aura lieu le 08 juin à 20 h.**